L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI 14 MARS 1884.

Pour souliers fins ou ordinaires—allez l'Etoile Rouge.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 mars.—Température.—Temps un peu plus chaud, partiellement couvert.

Nouvelle-Orléans, Lds., 13 mars 1884.

Le fleuve Mississippi à Cairo est au-dessous de Vicksburg continuera à monter lentement, et à Memphis et Helena baissera lentement. Il y a 26 pieds 10 pouces à Paducah, une hausse de 18 pouces; 45 pieds 7 pouces à Helena, une baisse de 5 pouces; 37 pieds 7 pouces à Cairo, baisse d'un pouce; 34 pieds 2 pouces à Memphis, baisse de 9 pouces; 42 pieds 11 pouces à Vicksburg et cela antérieurement; 47 pieds 8 pouces à Nashville, hausse de 8 pouces; 24 pieds 6 pouces à Louisville, hausse de 4 pieds 6 pouces; 25 pieds à Shreveport, baisse de 6 pouces.

BOYER.

Température du 13 mars 1884

Thermomètre de U. DENBREAL, Opticien.

14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin	51	10
Midi	56	13
3 P. M.	58	14
6 P. M.	58	14

Jeudi, 13 mars 1884, 8 p. m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	42	Louisville, Ky	49
Augusta, Geo	49	Memphis, Tenn	54
Corsicana, Tex	52	Mobile, Ala	52
Cairo, Ill	54	Montgomery, Ala	52
Chattanooga, Tenn	42	Nashville, Tenn	42
Cincinnati, O	50	New Orleans, La	55
Davenport, Iowa	44	Omaha, Neb	31
Dubuque, Iowa	39	Pittsburgh, Pa	49
Galveston, Texas	60	Savannah, Ga	56
Indianola	63	Shreveport, La	62
Keokuk, Iowa	53	St-Louis, Mo	54
Key West, Fla	81	St-Paul, Minn	27
La Crosse, Wis	34	Vicksburg, Miss	56
Leavenworth, Kas	54	Yankton, D. T	30

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses):

Augusta	18.07	Nashville, Tenn	47.06
Cairo, Ill	27.07	New Orleans*	0.00
Cincinnati, O	43.04	Omaha, Neb	—
Davenport, I	—	Pittsburgh, Pa*	18.11
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La	25.00
La Crosse, Wis	—	St-Louis, Mo	10.00
Leavenworth, K	6.08	St-Paul, Minn	—
Louisville, Ky	24.06	Vicksburg, Miss	45.11
Memphis, Tenn	32.02	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1882 et 1874.

NAISSANCES ET DECES

Liste du Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Naissances.

Mme Andrew Ochs, un garçon, 26 fév.
Mme Alexander A. Gaines, un garçon, 27 fév.
Mme Gary Eisenbach, un garçon, 2 janv.

Décès.

Henry Neserat, 13 mois, Ne 31 rue Toulouse.
John Nanie, 3 mois, Mo 167 rue Roman.
Manuel J. Garcia, 88 ans, Ne 166 rue Quartier.
Jno. G. Rieker, Jr., 15 mois, Ne 421 South Liberty.
Louis Merick, 61 ans, Ne 416 rue St-Pierre.
Mlle Julia Dowd, 49 ans, rue Franklin, près Peyster.
Hugo Oakes, 52 ans, Ne 605 rue Bienville.
Anna Lacoste, 7 jours, rue Sauvage près des Fgbr Groundz.
Samuel Hunter, 82 ans, Ne 384 rue Magazine.
G. O. Bois 26 ans, Ne 391 rue Tristéhan.
Annie Right, 70 ans, rue Claiborne, entre Dumaine et St-Ann.
John Farrell, 4 mois, No 488 rue Poydras.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

P T Talbert; J G Glagg, Mexique; J L Kickerson, femme et 2 enfants, E J Cowart, Mobile, Mme L E Smith, Homme, Lee; Mme Martin; Miss Harris, Texas; R E McCullough, E H John; sen, M Hengistt, Chicago; Wm Martin, S Sharp, Vincent Rediff, Ocean Springs; J K Mayers, Mobile; E D Ely, Pensacola; Mme E A Rice, Cincinnati, J Gee et fils, Carrollton, Miss, Mme A G Harrow et fille, A D French, Iowa; Mlle Quinlan, T J Bassett, Chicago; Jas M Gaul, N Y; C S Tree, St Louis; Mlle Baker, Charleston; W T Brown, F S John, Iowa; T W Davis, N Y; Irwin French et femme, Rockford; S T McCaleb, Iberville; R T Gayden; Miss, Miss S W Edwards, enfant et servante, Mme Kinn, Nashville S J Powell, Bayou Sara; T Goodwin, Tennessee; G B Seward, Texas; E M Stockward, Brazil, Ind; Mme Wilson Mlle Beal, Baton Rouge; H C Hull, Les Charles, Lac.

Cour criminelle de district.—

A la section A, (Juge Roman.) Le ministère public a renoncé à la poursuite de Joseph Brocolori et de Mme Joseph Brocolori, accusés de voies de fait, sur Paul Yeager. Il a également renoncé à la poursuite de John White, prévenu de vol.

A la section B, (Juge Baker)—Charles Curtis, prévenu d'avoir enlevé le porte-monnaie de Charles Topp, passager d'entrepont du bateau à vapeur "Ed. Richardson," a été déclaré coupable.

Le ministère public a renoncé à la poursuite du capitaine Thomas Reynolds, accusé de voies de fait sur Stephen Phillin.

Ludie Boodman et Joséphine Boodman, accusées de voies de fait, ont été convaincues d'attaque.

Le jugement de Wm Powell, prévenu de décharge d'armes dans une intention de mort, a été remis sans fixation de date.

Cour du recorder Ford.—

Mme Sohlen et Fritz Huffi, prévenus de voies de fait, ont été condamnés à l'emprisonnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Léonce Letin, convaincu de filouterie; John Latour et Ada Hill, de bataille et de bris de paix—ont été condamnés à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Cour du recorder Davey—

Maggie Hawkins, accusée de vol, a été renvoyée à la cour criminelle de district. —Cautionnement de $500.

Tom, Pat et Joe Casey, prévenus de voies de fait et de décharge d'armes sur Charles Monaghan—ont dû fournir un cautionnement de $750 pour répondre de leur comparution.—Sur le chef de bris de paix, Pat Casey a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Pat Airey, prévenu de décharge d'armes dans les limites de la ville, a été requis de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction préliminaire.

Le recorder a condamné James Arkinsaw à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police, pour s'être enivré, avoir troublé la paix et gêné des officiers de police dans l'accomplissement de leurs devoirs.

D. Larkin, prévenu d'être entré dans une maison avec effraction, et d'y avoir commis un vol, a été incarcéré en attendant l'interrogatoire. Il n'a pas pu donner un cautionnement de $500.

L. H. Burrell a été envoyé à la cour criminelle, pour blessures. Cautionnement de $500.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Dr George W. Dormeyer à John Langlée, un terrain et bâtisses dans l'Ile compris entre les rues Ste-Anne, Tréma, St-Claude et Orléans.....$2,010

Mme George Lehmann à Alexis Demestre, deux terrains et bâtisses dans l'Ile compris entre les rues Philippe, Soraparu, Chippewa et St-Thomas, ayant 24 pieds de face à la rue Chippewa.....$5,625

Mme veuve James Harvey et als. à Michael T. Carroll, 1° Un terrain et bâtisses dans l'Ile compris entre les rues Julie, Howard, Cypres et Freret ayant 25 pieds de face à la rue Howard sur 125 pieds de profondeur; 2° Une portion de terre et bâtisses dans l'Ile comprise entre les rues Félicité, St. André, Liberté et Howard.....$3,550

Mme veuve John Harvey à Mme veuve Thomas Quinlan, un terrain et bâtisses dans l'Ile compris entre les rues Sixième Washington, Baronne et Carondelet.....$1,025

Mlle Jeanne O'Brien et als au St Elizabeth Benevolent Association, deux terrains et bâtisses dans l'Ile compris entre les rues Camp, Magasins, Cadiz et Valence.....$425

Les mêmes à William O'Brien un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que le précédent.....$300

Nicolas Connell à Michael Griffin, un terrain et bâtisses dans l'Ile compris entre les rues Tchoupitoulas, Julie, Foucher et St Joseph.....$500

Mme John Henderson à Mme Mitchell Ralph Beasley, un terrain et bâtisses dans l'Ile compris entre les rues Baronne, Harmonie, Dryades et Pleasant.$250

Paragraphes. — Les demoiselles Schaumann revenaient hier matin, à trois heures, d'un mariage. Elles étaient accostées par plusieurs maccabées. En arrivant près de leur demeure, No 454 de la rue Chippewa, elles ont aperçu un homme qui essayait d'ouvrir leur porte. L'inconnu, en les voyant, s'est enfui.

—Des voleurs se sont introduits, hier matin, chez M. Leclerc, au coin des rues Camp et Orange. La police a été avertie et a arrêté un d'eux qui a été dénoncé à la station du deuxième "precinct". C'est un nommé T. O'Rourke.

—Annie Doer, âgée de quatorze ans demeurant au coin des rues Tchoupitoulas et Bordenave, a eu des crises; en tombant, elle a mis la main sur une chaudière d'eau bouillante et a été grièvement échaudée.

—Octave J. Depuy, c. gardien du bateau à vapeur "Alto," mouillé à Algier, a disparu de chez lui depuis avant-hier. Son frère craint qu'il ne se soit noyé.

Bureau de Santé.—La réunion mensuelle du Bureau de Santé de l'Etat a eu lieu hier soir.

A l'ouverture de la séance, le Dr Jones a donné lecture d'un volumineux rapport où sont consignés d'intéressants renseignements et de nombreuses statistiques sur la mortalité à la Nouvelle-Orléans depuis l'année 1880. N'était l'exiguïté de l'espace auquel nous sommes forcément restreints, nous donnerions place ici à ce rapport sans en omettre un *iota*; mais nécessité fait loi.

De 1880 à 1883, il est mort 25,474 personnes, 1689 desquelles ont succombé à la variole, et de ces dernières, 1074 étaient de race de couleur.

Le Dr. Jones dit aussi un mot de la quarantaine. Dans les quatre dernières années, il s'est inspecté 4396 navires, dont bon nombre arrivaient de ports infestés.

Un fait qu'il est agréable de constater, c'est que la fièvre jaune a sévi, cette année, à Vera Cruz, à la Havane, à Rio Janeiro, à Brownsville, à Pensacola, à Brenton, à l'entrée du Mississippi même, mais n'a pas franchi cette limite. C'est donc grâce aux mesures sanitaires rigoureusement mises en vigueur que la Nouvelle-Orléans et toute la vallée du Mississippi ont été épargnées par le fléau dévastateur.

Avant de clôre son rapport, l'éminent président du Bureau fait allusion à l'arrêt de la Cour Suprême de la Louisiane rendu en faveur du Bureau contre la compagnie des vapeurs et du chemin de fer de Morgan, arrêt dont nous avons fait mention dans ces colonnes à l'époque de son prononcé.

Il appert des livres du comité de finances, que le Bureau possède en caisse la somme de $7,388 45, toutes dépenses payées.

Une communication relative à la création d'un établissement pour la fabrication de suif, à l'angle des rues Lizardi et Peters, a été soumise à la considération d'un comité qui en fera le sujet d'un rapport à la prochaine séance du Bureau.

Un congé de plusieurs jours a été accordé au secrétaire, M. le Dr S. S. Herrick, dont la santé débile a besoin de repos.

Les violations de tombes.—Nos lecteurs savent déjà qu'il s'est commis d'odieuses violations de tombes dans les cimetières St-Louis, No 1 et No 2, situés le long de la rue Claiborne. Des mirabiles de la pire espèce, poussés par l'appât d'un maigre profit, produit de la vente de quelques livres de cuivre, se sont introduits furtivement dans les cimetières et ont enlevé les fortes vis de cuivre qui retiennent les plaques de marbre qui recouvrent l'entrée des fours et portent, inscrite souvent en lettres d'or, les noms des personnes dont les restes y reposent. Ces vis, en cuivre d'excellente qualité, valent chacune de 75 cents à $1.

C'est pour se procurer ce triste bénéfice de quelques dollars, que les coupables ont profané les tombes des familles Ganuchean, Fazende, Petitpain, Luling, Harmand, Capdevielle, Chiapella, L. Power, Tardy, Lavillebaurve, F. Mauberret, Victor Hall, J. B. Dolhonde, Morin, Trépagnier, Robert, Grez, Meilleur, H. Raphaël et celle des sœurs de charité.

Il se fut passé un assez longtemps, peut-être, avant que le gardien de ces cimetières, l'excellent M. Callico, ne s'en aperçut, et les dépréditions eussent pu devenir plus considérables encore, si nous n'avions pas été, avant-hier, affligés d'une espèce d'ouragan; les plaques fortement ébranlées par la violence du vent, sont tombées, et quelques-unes ont été brisées. Nous citerons entr'autres celles de M. Ganuchean, mises en pièces, celles de MM. Fazende, H. Radinel et d'une autre personne dont le nom nous échappe, brisées. Bien d'autres ont été écornées et devront être remplacées.

C'est mardi, vers les 5 heures du soir que M. Callico s'est aperçu du méfait. Il a alors fait appel à ses employés et à ses ouvriers, qui ont commencé à exercer une sérieuse surveillance. On sait que, grâce à cette garde vigilante, le nommé Inglebert a été arrêté et forcé de fournir une caution de $250.

Nous avons voulu, hier, nous rendre compte de ces faits, et nous avons rendu visite à M. Callico. Nous avons trouvé un fort honnête homme, esclave de son devoir, désolé des vols qui se commettent, à chaque instant, dans ces cités de la mort, élevées dans un quartier désert et où la surveillance est si difficile. Son bureau renferme des preuves nombreuses de son nouveau vigilance; il est tapissé de couronnes de toute grandeur et de tout prix, qu'il a arrachées à la main des ravisseurs.

Comment les chefs de la police ne détachent-ils pas un ou deux agents pour garder ces cimetières? Seul, le gardien n'y peut suffire; s'il lui faut du secours pour poursuivre quelque malfaiteur, il est obligé de courir à trois ou quatre lieues de crime pour obtenir de l'aide, et, encore, ne peut-il pas toujours se la procurer.

A l'heure où nous pénétrions, hier, dans le bureau de M. Callico, il y régnait encore une certaine émotion. Les misérables se sentent tellement en sûreté dans ce quartier abandonné, que, malgré la chasse qu'on leur fait depuis deux jours, ils reviennent sans cesse à la charge. Une heure ou deux auparavant une tentative nouvelle de violation de tombe avait été faite.

Un malfaiteur, resté inconnu, était en train de dévisser la plaque de la tombe de M. Eusèbe Dupres, quand il fut aperçu par un des employés de M. Callico, le nommé Mathieu, qui se précipita sur le voleur, le pistolet à la main. Il fit feu sur le misérable qui ne l'atteignit pas. Du moins le misérable n'a laissé dans sa fuite aucune trace de blessure.

Poursuivi par le gardien Mathieu, il sauta sur une tombe adossée au mur d'enceinte, et de la tombe bondit dans la rue, où il disparut bientôt. L'excellent Mathieu, qui est brave et n'a pas peur de son homme, était encore tout étourdi de sa mésaventure, quand nous entrâmes dans le bureau de M Callico.

Il faut pourtant mettre un terme à un pareil état de choses. Les abords des cimetières dont nous parlons sont, nuit et jour, infestés de rôdeurs. A lui seul, le gardien est incapable de suffire à la besogne; il lui faut de l'aide; il n'en peut requérir de la police, qui ne se trouve jamais sur les lieux, qui stationne à une distance de plusieurs lieues.

L'association des planteurs sucriers a siégé, hier soir, à huit heures.

M. Duncan F. Kenner occupait le fauteuil, et M. J. F. Giffen remplissait les fonctions de secrétaire.

Le président a annoncé que l'assemblée devait, avant tout, procéder à l'élection de nouveaux officiers, pour l'année courante.

M. Giffen a présenté sa démission de secrétaire.

Sur motion, on a procédé à l'élection et M. Duncan F. Kenner a été désigné pour remplir les fonctions de président.

M. Kenner a remercié les membres; mais n'il ajouté, sa santé ne lui permettait pas d'accepter l'honneur qu'on lui faisait.

A la demande de M. H. Kernochan, les membres ont refusé d'accepter l'exposé de M. Kenner, et celui-ci a été élu à l'unanimité des voix.

M. John Dymond a été élu 1er vice-président; M. H. P. Kernochan, 2me vice-président; M. J. W. Godberry, 3me vice-président.

M. Kenner a été autorisé à choisir un secrétaire pro tem, et M. Duncan S. Cage a été désigné pour remplir ces fonctions.

Ensuite le président a été autorisé à nommer les différents comités.

M. John Dymond, chairman du comité exécutif, a présenté un rapport qui passe en revue tous les travaux du comité. Ceux des Conventions des planteurs sucriers du 12 janvier et du 12 du courant. Le rapport recommande que la prochaine Législature établisse une station pour faire des expériences en agriculture. Le rapport a été adopté.

M. Hy. McCall, président du comité permanent, a présenté un rapport sur un système adopté pour déterminer le rendement de la canne par acre, ainsi que le jus de sucre et de mélasse par tonne. Il recommande que la canne soit pesée avec le plus grand soin.

M. Hy. Sinduiezka, chimiste, a lu un rapport où il est dit qu'il est nécessaire d'avoir tout d'abord une analyse du sucre sec et brut. Il recommande l'usage du gaz acide carbonique pour clarifier le sucre. Il a ajouté qu'on s'en sert, avec succès, depuis vingt-cinq ans en Europe. Des remerciements ont été votés à l'auteur.

Sur motion, le président a chargé MM. Johnson, Cage et Sinduiezka membres d'un comité pour rechercher les faits pourquoi le sucre raffiné se pulvérise moins que le sucre de la Louisiane.

Sur motion de M. Dymond, le président a été autorisé à désigner un comité pour former des sous-associations dans les différentes villes de la Louisiane.

A dix heures, l'Association s'est ajournée au mois prochain.

Le comité exécutif de l'Association sanitaire auxiliaire s'est réuni, hier soir, à sept heures et demie, au No 10 de la rue Carondelet, sous la présidence de M. Edward Penner.

MM. George Horter, James Jackson, Henry Gindé, Joseph Bowling, Thos J Woodward, George O Whitney, Walton Clark, Joseph Kohn, Sigmund Katz, Joseph Simon, Dr W S Chandler, Prof R H Jones, W S Wilson, Dr S E Chaillé, Dr S S Copes, John Chaffe, Dr W H Watkins, directeur sanitaire, assistaient au meeting.

Le secrétaire a annoncé qu'il avait reçu des lettres de la Bourse aux Actions, de la Bourse "Mechanics, Dealers & Lumbermen", de la Bourse Mexicaine, de la Bourse au Sucre et du "World Industrial & Cotton Centennial Exposition, relativement à la nomination d'un comité de vingt membres de leurs Bourses, pour assister prochainement à une réunion générale.

Le Dr Watkins a lu un rapport des inspecteurs soumis à son contrôle, relativement aux bateaux à immondices. Celui de la rue Toledano a reçu, le 10 du courant, trente-une charrettées d'immondices et celui de la rue Robin soixante charrettées et quart. Le lendemain, ce bateau a été endommagé; il a fallu le remplacer par celui de la rue Toledano, qui est le seul en usage.

Une longue discussion s'est engagée sur le service de ces bateaux, la mal propreté des rues et l'habitude contractée de jeter les immondices dans les terrains situés derrière la ville.

Le comité a été ensuite chargé de s'enquérir du prix en coûtant les réparations des bateaux.

L'association s'est ajournée à jeudi prochain.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Toukin—Marquis Tseng.

Paris, 12 mars—Le commandant de la flotte française au Toukin annonce qu'il a expédié les navires de guerre Villars à Shanghai, et la Triomphante ainsi que deux autres navires à Amoy et dans les ports du nord.

Le marquis Tseng est arrivé à Londres.

La chute de Bac Ninh.

Paris, 13 mars.—Le journal le Gaulois publie un télégramme dans lequel on prétend donner des détails sur la chute de Bac Ninh.

Prise de Bac-Ninh par les français—Les chinois mis en fuite.

Paris, 13 mars—Les troupes françaises ont occupé Bac Ninh hier. Les chinois ont fui dans la direction de Thuongchen.

Les Français ont eu 70 hommes blessés. La colonne du gén. Négrier est entrée à Bac-Ninh mercredi à 6 heures de l'après-midi.

Les Chinois ont été démoralisés par les mouvements tournants des colonnes françaises combinées. Ils ont alors abandonné leurs positions et ont fui par le chemin de Thainenghuen. Les Chinois ont subi de lourdes pertes; une batterie de canons Krupp et une grande quantité de munitions ont été trouvées dans la citadelle.

Le cheik Senoussa et le Mahdi.

Le Caire, 12 mars—Le cheik Senoussa a envoyé une lettre au Khédive dans laquelle il accuse le Mahdi d'être un imposteur et un assassin. Les communications télégraphiques entre le Caire et Khartoum ont été rétablies.

Le Prince Léopold de Bavière et le Pape.

Rome, 12—Le prince Léopold de Bavière est indigné du refus du Pape de le recevoir, à cause de la position anormale du Saint-Siège et de la situation ambigüe des princes catholiques en visite à Rome. Le prince Léopold a donné avis au roi de Bavière à ce sujet.

Attaque de nuit par les rebelles—Les troupes anglaises victorieuses.

Souakim, 13—Les rebelles ont ouvert le feu à une heure ce matin sur les troupes du général Graham. Les forces anglaises se sont alors formées pour repousser une charge, mais aucune attaque n'a été faite. Les hommes ont ensuite reçu l'ordre de se coucher de nouveau.

La fusillade des rebelles a continué toute la nuit, mais les Anglais n'y ont pas répondu. Il y a eu un officier et deux hommes blessés et un homme tué.

La bataille a commencé au point du jour. L'infanterie et l'artillerie ont complètement mis en déroute l'ennemi et les ont chassés de leurs fossés et de leurs retranchements.

Le combat n'a pas duré plus d'une demi-heure et les Anglais sont restés maîtres du champ de bataille.

Perte des rebelles.

Souakim, 13—Osman Digma a perdu 2400 hommes.

Victoire des Anglais après un combat sanglant—Grand courage déployé par les Arabes.

Souakim, 13—Les troupes anglaises se sont avancées en deux brigades formées en deux carrés.

A près avoir défait Sarits, les Anglais ont été chargés par un corps nombreux de rebelles qui ont attaqué leur premier carré; plusieurs marins anglais ont été blessés à coups de lances. Les rebelles ont été repoussés avec de lourdes pertes.

Les Anglais ont alors continué leur marche en avant, mais ont été encore attaqués des deux côtés par de nombreux rebelles. Un combat sanglant s'en est suivi; les Arabes ont combattu avec sang-froid et ont déployé une grande bravoure, mais presque tous ont été tués.

Pendant un moment la seconde brigade a été repoussée et plusieurs de leurs canons étaient tombés entre les mains des rebelles. Ils n'ont pu être repris qu'après un combat acharné.

Ceux-ci ont finalement retraité et les Anglais ont pris possession de leur camp.

Rapport du Génl. Graham.

Londres, 13 mars—Une dépêche reçue du Génl. Graham, datée du camp d'Osman Digma, 13 mars, 11:40 a. m., rapporte: Le camp de l'ennemi a été pris après une rude bataille commencée depuis 8 heures ce matin. Plus de 70 Anglais tués et 100 blessés.

Les dernières dépêches reçues disent: Le bivouac hier soir était extrêmement pénible.

Les arabes ont maintenu la fusillade jusque vers le point du jour. La clarté de la lune rendait les objets visibles à une grande distance, mais empêchait l'ennemi de faire une attaque subite.

Les rebelles dirigeaient leur feu spécialement du côté des ambulances qui étaient bien en vue au clair de lune. Les chirurgiens et les officiers d'état-major du génl Graham ont failli être tués.

Au lever du soleil un canon de neuf et un Gardnger ont été dirigés contre les rebelles qui se trouvaient à environ 1300 yardes de la position occupée par les Anglais, et qui offraient un excellent point de mire.

Les arabes ont été presque anéantis obligés de se retirer de leur principale position, après des pertes Tamal.

La cavalerie du col. Stewart est arrivée à 6 heures et demie et s'est placée sur la gauche des anglais afin de tourner la droite de l'ennemi.

Mort de la Baronne Lionel de Rothschild.

Londres, 12 mars—La mort de la baronne Lionel de Rothschild est annoncée. Elle était la fille du Baron Charles de Rothschild, de Naples et avait épousé un de ses cousins en 1836.

Le cardinal Jacobini.

Rome, 13—Le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat du Pape, a informé les nonces à Munich et à Vienne que le Pape avait refusé d'accorder une audience au prince Léopold de Bavière et à sa femme la princesse Gisela, fille de l'empereur autrichien, parce qu'il désire protéger les droits du Vatican et ne veut pas que l'affaire soit mal représentée.

La note du Pape, paraît-il, dit que la réception des princes catholiques par lui, serait considérée comme un abandon pratique de la position maintenue par le Saint Siège depuis que celui si a perdu son pouvoir temporel.

Les Nihilistes.

St Petersbourg, 13—Le chef de police a reçu une lettre des Nihilistes dans laquelle ils menacent du mort quiconque donnera des informations contre Degoleff, le chef des quatre nihilistes qui ont assassiné, le 28 décembre, le col Sudelkim.

Le général Graham.

Londres, 13—Le général Graham a établi son quartier général pour le moment au camp d'où ont été chassés Osman Digma et les rebelles. L'ennemi a combattu avec obstination; la bataille a été plus sérieuse que celle qui a eu lieu à Teb.

Les marins, le Black Watch Regiment, ainsi que les régiments de York et de Lancaster, ont éprouvé de plus lourdes pertes que les autres.

Banque d'Angleterre.

Londres, 13 mars—Le montant de l'or gâté pesée aujourd'hui à la Banque d'Angleterre, s'élève à £89,000.

Reichstag.

Discours de M. Bismarck.

Berlin, 13—M. Bismarck a paru aujourd'hui au Reichstag et a fait un discours dans lequel il justifie son refus de transmettre la Résolution Lasker au Reichstag. Il a dit qu'il reconnaissait les bonnes intentions du Congrès américain, mais qu'il ne pouvait s'atteler au parti de l'opposition.

M. Bismarck a ajouté: "Je me serais abstenu de mentionner cette affaire, si ce n'avait été à cause de la façon dont le Reichstag l'a discutée et à cause aussi de l'accusation d'intervention portée à mon égard par M. Richter."

Les relations de l'Allemagne et de l'Amérique ont toujours été bonnes. Le gouvernement a constamment essayé de les cultiver. Depuis que je suis ministre les relations des deux pays ont toujours été satisfaisantes. Après la guerre avec l'Autriche en 1866 et encore après la guerre franco-prussienne, les Américains ont donné de nombreuses preuves de sympathies pour la prospérité de l'Empereur, et à l'égard de la personne du chancelier.

Rien n'est survenu qui soit de nature à détruires ces bonnes relations. Dès le début j'ai considéré la Résolution relative à Lasker comme l'expression des bons sentiments qu'entretient le Congrès Américain à l'égard de l'Allemagne, bons sentiments auxquels j'ai toujours visé et que j'ai cultivés moi-même.

J'aurais présenté au Reichstag cette Résolution si je n'en avais été empêché par la forme même qu'elle revêt. En effet, elle ne se borne pas à l'expression générale d'une sympathie, mais elle formule aussi la conviction que les travaux de Lasker ont été très utiles à l'Allemagne.

Cette clause était dirigée contre une politique que j'ai suivie, au nom de l'Empereur, et à laquelle Lasker fit opposition au cours de nombreuses années. La question que voici s'élève donc: En cela Lasker avait-il raison? S'il avait raison il s'en suit que l'Empereur et moi nous avions tort.

Lasker appartenait à une opposition qui a fait immense bruit des mérites de ce personnage.

Ici Bismarck est interrompu par les cris bien accentués de: Honte! poussés par la gauche. Il se tourne alors avec indignation vers le groupe d'où partent ces protestations, et s'avançant vers la gauche, il s'exclame:

Ce cri de: Honte! est une insulte à mon adresse et impose au président de m'accorder sa protection. J'espère que ces diffamateurs anonymes donneront leurs noms. Ils devraient crier: Honte sur ceux qui ont traîné l'intrigue politique jusqu'à la tombe même de Lasker!

Ce cri de: Honte! est une insulte à mon adresse et impose au président de m'accorder sa protection. J'espère que ces diffamateurs anonymes donneront leurs noms. Ils devraient crier: Honte sur ceux qui ont traîné l'intrigue politique jusqu'à la tombe même de Lasker!

Comme Chancelier, je ne puis rien, cela va de soi, sans l'approbation de l'Empereur, et on ne pouvait attendre de moi que je lui demandasse l'autorisation de présenter au Reichstag pareille Résolution.

Lasker s'était présenté aux Etats-Unis comme le champion des libertés allemandes; comme l'ennemi d'un gouvernement, aux tendances despotiques, incarnées dans son chancelier, ainsi qu'il le disait.

Dois-je donc servir de faiseur à mes adversaires? Même dans l'hypothèse que les Américains en général ne sont pas bien au-courant de nos débats, le mimisme des Etats-Unis à Berlin, en quelqu'autre fonctionnaire plus familiarisé avec ceux-ci, aurait pu conseiller confidentiellement de ne point m'assigner un tel rôle. On ne l'a pas fait.

Donc dans mes instructions à Eisenbecker, le ministre d'Allemagne à Washington, j'ai dit qu'il m'était impossible de transmettre la Résolution au Reichstag.

Cette Résolution, d'ailleurs, n'émanait pas du Congrès dans son ensemble, mais bien de la seule Chambre des Représentants.

Je n'ai jamais eu l'intention de déplaire à l'Amérique, ni de troubler nos rapports en ce pays. Je suis ministre responsable et j'ai été satisfaisantes. Après la guerre avec l'Autriche en 1866 et encore après la guerre franco-prussienne, les Américains ont donné de nombreuses preuves de sympathies pour la prospérité de l'Empereur, et à l'égard de la personne du chancelier.

Rien n'est survenu qui soit de nature à détruires ces bonnes relations. Dès le début j'ai considéré la Résolution relative à Lasker comme l'expression des bons sentiments qu'entretient le Congrès Américain à l'égard de l'Allemagne, bons sentiments auxquels j'ai toujours visé et que j'ai cultivés moi-même.

J'aurais présenté au Reichstag cette Résolution si je n'en avais été empêché par la forme même qu'elle revêt. En effet, elle ne se borne pas à l'expression générale d'une sympathie, mais elle formule aussi la conviction que les travaux de Lasker ont été très utiles à l'Allemagne.

Cette clause était dirigée contre une politique que j'ai suivie, au nom de l'Empereur, et à laquelle Lasker fit opposition au cours de nombreuses années. La question que voici s'élève donc: En cela Lasker avait-il raison? S'il avait raison il s'en suit que l'Empereur et moi nous avions tort.

Lasker appartenait à une opposition qui a fait immense bruit des mérites de ce personnage.

Ici Bismarck est interrompu par les cris bien accentués de: Honte! poussés par la gauche. Il se tourne alors avec indignation vers le groupe d'où partent ces protestations, et s'avançant vers la gauche, il s'exclame:

Ce cri de: Honte! est une insulte à mon adresse et impose au président de m'accorder sa protection. J'espère que ces diffamateurs anonymes donneront leurs noms. Ils devraient crier: Honte sur ceux qui ont traîné l'intrigue politique jusqu'à la tombe même de Lasker!

Comme Chancelier, je ne puis rien, cela va de soi, sans l'approbation de l'Empereur, et on ne pouvait attendre de moi que je lui demandasse l'autorisation de présenter au Reichstag pareille Résolution.

Lasker s'était présenté aux Etats-Unis comme le champion des libertés allemandes; comme l'ennemi d'un gouvernement, aux tendances despotiques, incarnées dans son chancelier, ainsi qu'il le disait.

Dois-je donc servir de faiseur à mes adversaires? Même dans l'hypothèse que les Américains en général ne sont pas bien au-courant de nos débats, le mimisme des Etats-Unis à Berlin, ou quelqu'autre fonctionnaire plus familiarisé avec ceux-ci, aurait pu conseiller confidentiellement de ne point m'assigner un tel rôle. On ne l'a pas fait.

Donc dans mes instructions à Eisenbecker, le ministre d'Allemagne à Washington, j'ai dit qu'il m'était impossible de transmettre la Résolution au Reichstag.

Cette Résolution, d'ailleurs, n'émanait pas du Congrès dans son ensemble, mais bien de la seule Chambre des Représentants.

Je n'ai jamais eu l'intention de déplaire à l'Amérique, ni de troubler nos rapports en ce pays. Je suis ministre responsable et j'ai été satisfaisantes. Après la guerre avec l'Autriche en 1866 et encore après la guerre franco-prussienne, les Américains ont donné de nombreuses preuves de sympathies pour la prospérité de l'Empereur, et à l'égard de la personne du chancelier.

Rien n'est survenu qui soit de nature à détruires ces bonnes relations. Dès le début j'ai considéré la Résolution relative à Lasker comme l'expression des bons sentiments qu'entretient le Congrès Américain à l'égard de l'Allemagne, bons sentiments auxquels j'ai toujours visé et que j'ai cultivés moi-même.

J'aurais présenté au Reichstag cette Résolution si je n'en avais été empêché par la forme même qu'elle revêt. En effet, elle ne se borne pas à l'expression générale d'une sympathie, mais elle formule aussi la conviction que les travaux de Lasker ont été très utiles à l'Allemagne.

Cette clause était dirigée contre une politique que j'ai suivie, au nom de l'Empereur, et à laquelle Lasker fit opposition au cours de nombreuses années. La question que voici s'élève donc: En cela Lasker avait-il raison? S'il avait raison il s'en suit que l'Empereur et moi nous avions tort.

Lasker appartenait à une opposition qui a fait immense bruit des mérites de ce personnage.

Ici Bismarck est interrompu par les cris bien accentués de: Honte! poussés par la gauche. Il se tourne alors avec indignation vers le groupe d'où partent ces protestations, et s'avançant vers la gauche, il s'exclame:

Ce cri de: Honte! est une insulte à mon adresse et impose au président de m'accorder sa protection. J'espère que ces diffamateurs anonymes donneront leurs noms. Ils devraient crier: Honte sur ceux qui ont traîné l'intrigue politique jusqu'à la tombe même de Lasker!

Comme Chancelier, je ne puis rien, cela va de soi, sans l'approbation de l'Empereur, et on ne pouvait attendre de moi que je lui demandasse l'autorisation de présenter au Reichstag pareille Résolution.

Lasker s'était présenté aux Etats-Unis comme le champion des libertés allemandes; comme l'ennemi d'un gouvernement, aux tendances despotiques, incarnées dans son chancelier, ainsi qu'il le disait.

Dois-je donc servir de faiseur à mes adversaires? Même dans l'hypothèse que les Américains en général ne sont pas bien au-courant de nos débats, le mimisme des Etats-Unis à Berlin, ou quelqu'autre fonctionnaire plus familiarisé avec ceux-ci, aurait pu conseiller confidentiellement de ne point m'assigner un tel rôle. On ne l'a pas fait.

Donc dans mes instructions à Eisenbecker, le ministre d'Allemagne à Washington, j'ai dit qu'il m'était impossible de transmettre la Résolution au Reichstag.

Cette Résolution, d'ailleurs, n'émanait pas du Congrès dans son ensemble, mais bien de la seule Chambre des Représentants.

Je n'ai jamais eu l'intention de déplaire à l'Amérique, ni de troubler nos rapports en ce pays. Je suis ministre responsable et j'ai été satisfaisantes. Après la guerre avec l'Autriche en 1866 et encore après la guerre franco-prussienne, les Américains ont donné de nombreuses preuves de sympathies pour la prospérité de l'Empereur, et à l'égard de la personne du chancelier.

Rien n'est survenu qui soit de nature à détruires ces bonnes relations. Dès le début j'ai considéré la Résolution relative à Lasker comme l'expression des bons sentiments qu'entretient le Congrès Américain à l'égard de l'Allemagne, bons sentiments auxquels j'ai toujours visé et que j'ai cultivés moi-même.

J'aurais présenté au Reichstag cette Résolution si je n'en avais été empêché par la forme même qu'elle revêt. En effet, elle ne se borne pas à l'expression générale d'une sympathie, mais elle formule aussi la conviction que les travaux de Lasker ont été très utiles à l'Allemagne.

Cette clause était dirigée contre une politique que j'ai suivie, au nom de l'Empereur, et à laquelle Lasker fit opposition au cours de nombreuses années. La question que voici s'élève donc: En cela Lasker avait-il raison? S'il avait raison il s'en suit que l'Empereur et moi nous avions tort.